

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Djenné
Commune rurale de Madiama

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE MADIAMA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Octobre 2006

ABREVIATIONS ET SIGLES :

CCC : Centre de Conseil Communal

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives de la Sécurité Alimentaire au Mali

PSA : Plan de sécurité alimentaire

STDE : Service Technique Déconcentré de l'Etat

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE.....	4
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
II. METHODOLOGIE	5
III. APERÇU SUR LA COMMUNE	5
IV. SITUATION DE REFERENCE	6
4.2. Caractéristiques démographiques et sociales	6
4.3. Caractéristiques économiques	6
4.4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles.....	7
4.5. Infrastructures et équipements collectifs existants	7
V. ATOUS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE	8
DEUXIEME PARTIE	9
VI STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	16

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité alimentaire est intégrée dans la politique nationale du Mali à partir de la sécheresse de 1973. Ainsi, la succession de plusieurs années de mauvaise campagne dans le pays a conduit le gouvernement à créer le commissariat à la sécurité alimentaire (Décret N°385/ P-RM du 18/09/2004). Il est appuyé dans ses actions par le PROMISAM (Projet de Mobilisation des Initiatives de la Sécurité Alimentaire au Mali)

A l'instar des autres communes du pays, la commune rurale de Madiama a connu une insécurité alimentaire depuis les sécheresses de 1973 et 1984. Cette insécurité alimentaire, liées à plusieurs facteurs conjoncturels d'ordre climatique économique, sociale et culturel perdure jusqu'à nos jours. Ce justifie l'élaboration du présent Programme de Sécurité Alimentaire de la commune dont l'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

II. METHODOLOGIE

Pour l'élaboration de ce plan la méthodologie suivante a été utilisée :

- Renforcement des capacités des acteurs à travers un atelier, tenu les 10 et 11 Août 2006 à Djenné
- La collecte des données à travers les synthèses des documents déjà existants (PD- CARPPE, PCAE, PDESC)
- Tenue des journées intercommunautaires et de planification.
- La validation du document par le conseil communal.

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

1. Aperçu historique

Crée par la loi n° 0096-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes en République du Mali, la Commune de Madiama a pour chef lieu de commune le Village de Madiama. La Commune relève administrativement du cercle de Djenné.

2. Situation géographique

Situé à environ 27km de Djenné au bord de la route Bamako- Gao, la commune de Madiama est limitée :

- au nord par la Commune de Fakala (Sofara) ;
- au sud par les Communes de Ouan et de Konio,
- à l'est par la Commune de Timissa
- à l'ouest par la Commune de Djenné,

3. Organisation administrative

Issue de l'ex arrondissement de Safara, la commune de Madiama comprend 10 villages dont le Chef lieu est le Village de Madiama. Elle relève administrativement du cercle de Djenné.

4. Organisation institutionnelle

La Commune de Madiama est compose de 10 villages de l'ex arrondissement de Sofara. En plus de la mairie, qui est le seul service administratrice la Commune compte cinq premier cycle, un seconde cycle, un C S C O M et des démembrement de l' Office Riz Mopti (ORM) du ministère de l'agriculture, des ONG travaillent dans le développement de l'agri- de la gouvernances locales et du micro crédit.

Plus de 37 associations et coopératives organisations et producteur s'activent dans le secteur agro-pastoral.

Le CVGRN et le CCCRN prennent en charge les problèmes relatifs à la gestion des conflits et des ressources naturelles.

Malgré la petitesse et la jeunesse de la Commune, elle a des potentialités à faire valoir. L'ADEMA- PASJ ; L'URD ; le RPM ; l'US RDA et le PSP animent la vie politique de la Commune.

IV. SITUATION DE REFERENCE

4.1. Caractéristiques physiques

La Commune présente deux zones agro écologiques : les nombreuses plaines inondables (occupant 60 % de la superficie et exploitées pour la riziculture, la culture de mil, niébé et pour les pâturages) et le plateau qui occupe plus de 1/3 de la surface de la Commune (source d'approvisionnement en bois de chauffe et pâturage). En outre, il constitue une zone d'agriculture et d'élevage.

Les ressources en eau sont constituées des cours d'eau temporaires issus des débordements du Bani.

Le climat est de types sahélien. La pluviométrie annuelle est comprise en moyenne entre 500mm et 700mm.

La végétation est composée de plante herbacées et d'arbres rabougris.

4.2. Caractéristiques démographiques et sociales

La commune de Madiama a en 2006 une population 10760 habitants dont 5 450 femmes et 5310 hommes, répartie entre les groupes ethniques suivants : Marka (majoritaires), Peuls, Bobo et Bambara, les Bobo Tamasheq répartis entre les 10 villages. Une population essentiellement jeune puisque les moins de 20ans constituent plus de 55% de la population totale.

4.3. Caractéristiques économiques

a. L'agriculture : Elle occupe 90%de terres disponibles C'est la principale activité économique dans la Commune.

Les principales spéculations par ordre d'importances sont le mil le riz, le sorgho, le niébé et les arachides. Le maraîchage notamment des pastèques connaît des succès ces dernières années.

L'agriculture est pratiquée ... Semi-nomadisme avec l'utilisation de la culture attelée. La production céréalière couvre environ 11 moi de consommation en année moyenne seules les populations maraîchers (gombos pastèques) sont commercialisées l'agriculture occupe près de 3.000 exploitants dont 40% de femmes.

b. L'élevage :

Il s'agit d'un élevage sédentaire dont le système de production est essentiellement agropastoral. C'est la seconde activité après agriculture. Les bovins sont rarement vendus seul le lait est commercialisé. Les petits ruminants sont vendus pour compléter la nourriture et faire face aux différents besoins socio fiscal.

c. La pêche :

La pêche est pratiquée dans les mares. La production des destinée à la consommation.

d. Commerce et échanges

Les échanges connaissent un développement du au désenclavement total de la commune. La Commune dispose d'un marché à bétail actif et le marché hebdomadaire de Madiama est un centre relais important pour le commerce.

e. Transports et communications

La commune de Madiama est caractéristique par son accessibilité en toute saison par voie routière. La route nationale n°6 Bamako Gao longe la territoire de la Commune sur plus de 2Km. En plus la bretelle Djenné –R N 6 bitumée traverse la Commune sur plus de 25km La Commune est desservi par l'un des réseaux de téléphonie mobile (Ikatel), par la télévision et quelque radio de proximités.

4.4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

4.4.1. La santé et l'eau potable

L'aire de santé de Madiama est composé un CSCOM anime par un agent technique de santé un gérant et deux matrones. Le taux de fréquentation est faible ce qui pose un problème d'accessibilité économique. L'inventaire des points d'eau modernes indique la présence de 14 puits modernes 15 pompes dont six fonctionnelles et de trois adduction sommaire d'eau. Le taux de couverture des besoins en eau est de près 78%. L'accès d'eau potable reste aigu de même que la capacité de gestion des pompes et bonnes fontaines par les populations.

4.4.2. L'éducation et la formation

La Commune comprend cinq premiers cycles et un second cycle. Le taux de fréquentation est de 72%. L'insuffisance de matériel didactique, de salle de classe, des équipements scolaires, de maître constitue une contrainte malgré les actions entreprises les autorités communales et les populations.

4.4.3. l'état de la sécurité alimentaire

Du point de vue alimentaire, la commune se caractérise par une fiable couverture des besoins par la production, une situation consécutive à la faiblesse de la pluviométrie et de crue.

4.5. Infrastructures et équipements collectifs existants

La commune de Madiama dispose dans le domaine :

- Hydraulique : 2 adductions d'eau, 15 forages et 4 puits à grand diamètre
- Scolaire 4 premiers cycles, Second cycle, 11 centre d'alphabétisation et de 2 médersas
- Santé 1 CSCOM
- Economie 1 marché hebdomadaire, 1 marché à bétail
- Elevage 2 parcs de vaccination

V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE

Les atouts pour une sécurité alimentaire :

Piliers	Atouts ou potentialités
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> - 60 % de terre inondable - Existences de nombreuses mares - Existences d'arbres fruitiers sauvages (néré, karité, tamarin etc...) - La maîtrise technique pour la récupération des sols, - La protection l'environnemental, la gestion des conflits autour de l'exploitation de l'espace.
Accessibilité	- Marché hebdomadaire important
Utilisation	- Existence de denrées de substitution

Les contraintes à la sécurité alimentaire

Piliers	Contraintes/Problèmes	Causes
Disponibilité	Faible production et de productivité agricole, animale et piscicole.	- Faible niveau de submersion des plaines rizicoles lié à la faible crue pluviométrie
		- Faible pluviométrie et au comblement des chenaux
		- La pauvreté des sols
		- Faible capacité technique et matérielle des producteurs.
Accessibilité	Difficulté d'accès aux denrées alimentaires	- Insuffisance de pâturage
		Faible couverture vaccinale
Utilisation	Existences de maladies nutritionnelles	- Le comblement et l'assèchement des mares
		- Mauvais état des pistes, Faible pouvoir d'achat des populations
Stabilité	Faible couverture des besoins alimentaires	- Une alimentation moins riche et non équilibrée,
		- Faible connaissance des populations en matière de nutrition
		- Pertes de denrées très élevées liées à leur mauvaise conservation
		- Mauvaises gestion des stocks

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RUALE DE MADIAMA

TABLEAU I : PLAN D' ACTIONS

• **OBJECTIFI GENERAL : Assurer la sécurité alimentaire des populations**

PILIER	CONTRAINTE	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE ALIMENTAIRE	Faible production agricole	Améliorer la production agricole	Améliorer le système de production existant	Le système de production est amélioré	- Vulgarisation des variétés adaptées - Vulgarisation des techniques culturales (intensification de l'agriculture)	- PASAOP, STDE, PACR - PASAOP, ORM, PACR	Maire
			Améliorer la fertilité des sols	La fertilité des sols est améliorée	Vulgarisation du compostage	- PASAOP	Maire
			Améliorer le niveau de submersion des plaines rizicoles	Le niveau de submersion des plaines est amélioré	Réalisation des aménagements hydro-agricoles (plaines)	- PNIR, PADER	Maire
			Améliorer le niveau d'équipement	Le niveau d'équipement des producteurs	Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs et leur mise en relation avec les partenaires	- PASAOP, STDE, PACR	Maire
	Faible production animale	Améliorer la production et la productivité agricole	-Améliorer la disponibilité fourragère	-La disponibilité fourragère est améliorée	-Aménagement brougoutière -Introduction de culture fourragère	PACR-PADER PASAOP-IER	
			- Améliorer le taux de vaccination.	-Le taux de vaccination est amélioré	-I E C pour la vaccination des animaux	PASAOP-COOP Eleveurs.	
	Faible production Piscicole	Améliorer la production piscicole	-Améliorer la productivité des plans d'eaux	-La productivité des plans d'eaux est améliorée	-Surcreusement et empoisonnement des mares.	PADE PECHE	
			-Améliorer la pratique de pêche existante	-Les pratiques de pêche existantes sont améliorées.	-L'application des textes (Info, sensibilisation des pêches)	PASAOP	

ACCESSIBILITE	-FAIBLE ACCESSIBILITE PHYSIQUE ET ECONOMIQUE.	AMELIORER L'ACCES PHYSIQUE ET ECONOMIQUE AUX DENREES ALIMENTAIRE	-AMELIORER L'ETAT DES PISTES RURALES.	-L'ETAT DES PISTES RURALES EST AMELIORE	-REALISATION DE 45KM DE PISTES RURALES.	PASAOP	MAIRE
			-Améliorer le pouvoir d'achat des populations.	-Le pouvoir d'achat des populations est amélioré.	-Développement de micro-crédit - Identification des créneaux porteurs - Appuis aux activités génératrices de revenus.	PASAOP	Maire
UTILISATION	-Existences de maladies nutritionnelles.	Améliorer le niveau nutritionnel des populations	-Assurer une alimentation riche et équilibrée	-Une alimentation riche et équilibre est assurée.	-Création de 5 banques de céréales.	CSA, PACR	Maire
			-Renforcer les connaissances des pops en nutrition.	-Les connaissances des populations en nutrition sont assurées.	-Aménagement de 9 périmètres maraîchers.	PACR	
STABILISATION	-Faible couverture des besoins alimentaires (Juillet à septembre.)	Renforcer la couverture des besoins alimentaire des ménages	-Réduire les pertes.	-Les pertes des denrées sont réduites.	-Renforcement des capacités des populations en nutrition (IEC formation)	PACR ST. Santé	
			-Améliorer la gestion des stocks.	-Le système de gestion des stocks est amélioré.	-Formation information Sensibilisation des populations en technique de stockage	PASAOP	
					-FIS en technique de gestion des stocks.	PACR CSA	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE MADIAMA

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	Vulgarisation des variétés adoptées	Le taux d'adhésion	500		250	250			Commune
	Vulgarisation des techniques culturales (Intensification de l'agri)	Le taux d'adhésion	500		250	250			Commune
	Vulgarisation du compostage	Le taux d'adhésion	500		250	250			Commune
	Réalisation des aménagement hydro agricoles (plaines) 30ha	Le nombre d'ha aménagé	240000		240000				Tatia Nouna
	Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs	Le nombre de session et d'organisation mise en place	500		250	250			
	La mise en relation avec les partenaires financiers	Le taux de financement	400		100	100	100	100	
	Aménagement des bourgoutières 20ha	Le nombre d'ha aménagé	500		125	250	125		Teyvenie Tatia nouna
	Introduction des cultures fourragères	Le nombre d'ha emblavé	500		250	250			Commune
	I E C pour la vaccination de animaux	Le nombre de session	500		200	100	100	100	
	Surcreusement et empoissonnement des mares	Le nombre de mares	36000		12000	12000	12000		
	L'application des textes (Information et sensibilisation des pêcheurs)	Le nombre de session	500		200	100	100	100	Commune
TOTAL DISPONIBILITE			280400	0	253875	13800	12425	300	

ACCESSIBILITE	Réalisation de 47 km de pistes rurales	Nombre de km réalisé	94000	22000	32000	12000	10000	18000	Commune
	Développement de micro crédit et appuis aux activités génératrices de revenus	Nombre de bénéficiaire	10000		4000	2000	2000	2000	Commune
	Création de 5 banques de céréales	Nombre de banque créée	10000		10000				Bangassi, Touma diama, Torokoro, Promani, Tatia-Nouna
	TOTAL ACCESSIBILITE		114000	22000	46000	14000	12000	20000	
UTILISATION	Aménagement de 9 périmètres maraîchers	Nombre de périmètre aménagé	45000		20000	15000	10000		Commune sauf Madiama
	Renforcement des capacités des populations en nutrition (IEC, formation)	Nombre de session	500		200	100	100	100	Commune
	Total utilisation		45500	0	20200	15100	10100	100	
STABILITE	Formation informationet sensibilisation (FIS) des populations en technique de conservation et de stockage des denrées	Nombre de session	500		200	100	100	100	Commune
	FIS en t-echnique de gestion des stocks	Nombre de session	500		200	100	100	100	Commune
	TOTAL STABILITE		1000		400	200	200	200	
TOTAL GENERAL			440900	22000	320475	43100	34725	20600	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE MADIAMA

TABLEAU III : PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					LOCALISATION
			COMMU	ETAT	PTF	POPULAT	AUTRES	
DISPONIBILITE	Vulgarisation des variétés adoptées	500	50		450			Commune
	Vulgarisation des techniques culturales (Intensification de l'agri)	500	50		450			Commune
	Vulgarisation du compostage	500	50		450			Commune
	Réalisation des aménagement hydro agricoles (plaines) 30ha	240000	24000		216000			Tatia-Nouna
	Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs	500	50		450			
	La mise en relation avec les partenaires financiers	400	40		360			
	Aménagement des bourgoutières 20ha	500	50		450			Teyvenie Tatia nouna
	Introduction des cultures fourragères	500	50		450			Commune
	I E C pour la vaccination de animaux	500	50		450			
	Surcreusement et empoissonnement des mares	36000	3600		32400			
	L'application des textes (Information et sensibilisation des pêcheurs)	500	50		450			Commune
	TOTAL DISPONIBILITE	280400	28040	0	252360	0	0	
ACCESSIBI-LITE	Réalisation de 47 km de pistes rurales	94000	9400		84600			Commune
	Développement de micro crédit et appuis aux activités génératrices de revenus	10000	1000		9000			Commune
	Création de 5 banques de céréales	10000	1000		9000			Bangassi, Toumadia ma, Torokoro, Promani, Tatia-Nouna
	TOTAL ACCESSIBILITE	114000	11400	0	102600	0	0	

UTILI- SATION	Aménagement de 9 périmètres maraîchers	45000	4500		40500			Commune sauf Madiama
	Renforcement des capacités des populations en nutrition (IEC, formation)	500	50		450			Commune
	TOTAL UTILISATION	45500	4550	0	40950	0	0	
STABILITE	Formation information et sensibilisation (FIS) des populations en technique de conservation et de stockage des denrées	500	50		450			Commune
	FIS en technique de gestion des stocks	500	50		450			Commune
	TOTAL STABILITE	1000	100	0	900	0	0	
TOTAL GENERAL		440900	44090	0	396810	0	0	

VI STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

1. Stratégie de mobilisation financière

Pour la mise en œuvre de ce plan, la commune mobilisera les ressources au niveau des villages, de la Commune, l'Etat et des partenaires (ONG, Coopération Décentralisée). Ainsi, pour une meilleure participation de tous les acteurs, la restitution et la diffusion du plan, l'organisation des journées de concertation des acteurs, des émulations et beaucoup d'autres stratégies sont prévues dans le cadre de l'exécution de ce plan.

3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

Le plan sera mis en œuvre par les populations de la commune et les partenaires. Le conseil communal entreprendra des mécanismes d'organisation et de communication pour donner suffisamment d'informations aux populations sur le plan et son évolution pour leur permettre de se l'approprier. Il procédera à priori à la restitution, la diffusion et la définition des modalités de collaboration avec les organisations locales et les autres acteurs locaux.

Chaque fois que des ressortissants de la commune ont des compétences qui peuvent être valorisées le conseil se fera le devoir de les intégrer dans la mise en œuvre du plan pour renforcer les capacités locales et les responsabiliser.

4. Stratégie de mobilisation des partenaires

La diffusion du plan combinée à l'inventaire des partenaires potentiels et l'organisation des journées de concertation constitue les instruments mobilisation des partenaires techniques et financiers.

5. Mécanisme de suivi-évaluation

Le conseil communal, après avoir délibéré a mis en place un cadre de suivi évaluation pour la bonne exécution de son plan. Une commission veillera à l'identification, l'organisation et la planification des opérations nécessaires à l'obtention des données qui permettront de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan (mi parcours et fin). Elle élaborera les calendriers de suivi évaluation et définira des indicateurs clairs pour les actes à poser en conformité avec le cadre logique du plan.

Pour le suivi on se référera aux documents de projets élaborés pour chaque activité qui sera mise en œuvre. Le conseil identifiera pour cela en collaboration avec les partenaires un certain nombre d'outils et de référence pour évaluer les activités. Les populations seront largement impliquées aux évaluations car avant tout, ce sont leurs problèmes qui sont en question et aussi leurs fonds.

La commune est entièrement responsable de la réalisation de toutes les actions. Cependant elle sollicitera l'appui des populations, des partenaires au développement et de l'état pour réussir son projet de développement.

Dans l'exécution du programme et du plan des documents clairs tels que les contrats, les plans d'opération, etc, délimiteront les responsables du conseil communal et celles des partenaires.